

**Liste de contrôle et aperçu :**  
***Cadre proposé pour le régime canadien de soins dentaires***

*Les dentistes savent ce qui constitue un bon programme de soins dentaires*

D'un bout à l'autre du pays, les dentistes partagent le même objectif : promouvoir une santé dentaire optimale pour tous les Canadiens. Le régime canadien de soins dentaires (RCSD) représente une occasion historique d'offrir aux Canadiens un excellent accès aux soins dentaires. S'il est bien mis en œuvre, le RCSD pourrait passer à l'histoire comme l'une des plus grandes réalisations du Canada en matière de santé publique.

En tant qu'experts en santé buccodentaire – et fournisseurs spécialisés en prestation de soins dentaires – nous savons à quoi devrait ressembler un bon programme de soins dentaires, et nous voulons aider le gouvernement fédéral à assurer le succès du RCSD.

C'est pourquoi les associations dentaires de l'ensemble du Canada se sont réunies pour développer un *Cadre proposé pour le régime canadien de soins dentaires*. Ce plan détaillé pour un programme de soins dentaires solide est fondé sur des données, des recherches et des commentaires d'experts des soins dentaires.

En résumé, un RCSD réussi devrait :

**Coexister avec les régimes d'assurance déjà établis.**

Les deux tiers des Canadiens profitent déjà de soins dentaires de calibre mondial. Mais trop de Canadiens doivent encore faire des choix difficiles entre leur santé dentaire et d'autres dépenses importantes. Le RCSD vise à aider ce deuxième groupe, en fournissant des soins dentaires à ceux qui n'ont pas d'assurance par l'entremise de leur employeur, de leur école ou d'un autre régime collectif.

Si les employeurs commencent à réduire l'assurance dentaire de leurs employés ou à y mettre fin, cela compromet l'ensemble du programme, et votre santé buccodentaire :

- Le nombre de personnes qui seraient forcées d'avoir recours au RCSD augmenterait considérablement, le coût pour les contribuables monterait en flèche et le montant disponible pour chacun serait réduit.
- Les personnes qui ne sont pas admissibles au RCSD en raison de leur revenu familial combiné pourraient se retrouver sans aucune assurance.

Le gouvernement doit s'assurer que les entreprises ont un incitatif suffisant pour continuer à offrir de l'assurance pour soins dentaires à leurs employés, afin que le RCSD puisse aider le tiers de la population canadienne qui n'a pas d'assurance dentaire.

**Être facile d'accès et d'utilisation.**

Les patients qui reçoivent des soins dans le cadre du RCSD devraient être capables d'obtenir les soins dentaires dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin – de la même façon que le font les personnes qui ont une assurance dans leur milieu de travail.

Ils doivent profiter d'une adhésion ou d'une inscription faciles, d'une soumission et d'un paiement rapide de leurs réclamations, d'un minimum de paperasse, et pouvoir prendre des décisions à propos de leurs propres soins, de concert avec leur dentiste. La majorité des bureaux de dentiste ont déjà des systèmes électroniques pour soumettre les réclamations et traiter les paiements entre patients, dentistes et compagnies d'assurance.

**La majorité des gens n'ont pas à remplir de formulaires et à attendre que le gouvernement approuve leurs soins avant de pouvoir être traités.** Pourquoi réinventer la roue et retirer la prise de décision des patients et de leurs fournisseurs de soins de santé?

**Couvrir tous les besoins des patients.**

Tous les patients des dentistes bénéficient d'un examen initial et d'une évaluation. Les dentistes sont en mesure de diagnostiquer tous les problèmes, y compris les caries, les maladies parodontales et les infections, ainsi que les besoins d'orthodontie. Les plans de traitements nécessitent parfois une couronne ou un traitement de canal. Le RCSD devrait couvrir tous les besoins de traitement. Trop souvent, les dentistes constatent que les régimes gouvernementaux se limitent aux extractions et ne couvrent pas le coût des soins préventifs, comme les nettoyages réguliers. Le RCSD devrait offrir une gamme complète d'options de traitement pour répondre aux besoins des patients. La santé buccodentaire est une composante essentielle de la santé globale. Un sourire en santé est important pour l'estime de soi et peut avoir des répercussions importantes sur la santé mentale, ainsi que sur les occasions d'emploi.

**Couvrir complètement tous les coûts des traitements.**

Le RCSD est annoncé comme un régime qui exigera une quote-part de 20 % de la part des patients dont le revenu familial est de 90 000 \$ ou moins. Les patients dont le revenu familial est inférieur à 70 000 \$ n'auraient rien à déboursier.

Les associations dentaires des provinces et des territoires ont des guides d'honoraires suggérés élaborés par des experts tiers. Ces guides aident les dentistes à fixer de manière autonome des frais pour leur pratique qui sont équitables, transparents et prévisibles pour les dentistes, les assureurs et les patients. Le RCSD doit respecter les guides d'honoraires provinciaux afin d'encourager les fournisseurs à y participer.

**Aider les cliniques dentaires à faire face à la pénurie de main-d'œuvre actuelle.**

Les cliniques dentaires peinent actuellement à répondre à la demande. De nombreuses cliniques ne peuvent pas accepter de nouveaux patients pour l'instant en raison d'une pénurie de dentistes, d'hygiénistes et d'assistants dentaires. Actuellement, 40 % des dentistes du Nouveau-Brunswick ont plus de 50 ans. Notre ratio de dentistes par rapport au nombre d'habitants est le deuxième plus faible au Canada. Le Nouveau-Brunswick compte un seul dentiste pédiatrique, et la liste d'attente d'enfants ayant besoin de traitements est longue. Le RCSD pourrait attirer un grand nombre de nouveaux patients ayant des besoins complexes. Nous avons besoin de personnel et d'un meilleur accès aux

ressources en santé buccodentaire pour répondre à cette augmentation de la demande de services.

Si le gouvernement fédéral ne peut pas mettre en œuvre un RCSD solide avant la fin de l'année, nous recommandons à tout le moins une prolongation temporaire d'une initiative qui fonctionne pour les Canadiens – la Prestation dentaire canadienne. Elle prévoit un montant fixe que les patients peuvent utiliser pour rembourser leurs dépenses reliées aux soins dentaires. Près de neuf Canadiens sur dix appuient la Prestation dentaire canadienne, et des sondages révèlent que la majorité des Canadiens appuieraient une allocation de dépenses pour soins de santé buccodentaire en tant que solution permanente.

Nous voulons promouvoir un RCSD qui respectera les patients, les fournisseurs et les contribuables.